



Licence Informatique des organisations (IDO)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique des organisations (IDO). 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02035697

HAL Id: hceres-02035697

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035697>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110053164

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Informatique des organisations

Présentation de la mention

La mention Informatique des Organisations (IDO) est une mention de niveau L3 qui se décline en deux parcours : le parcours Economie et Informatique, et le parcours MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises).

Cette mention s'inscrit dans une logique de poursuite d'études dans le master mention IDO, dont le parcours MIAGE est l'une des spécialités. Les niveaux L1 et L2 de cette mention sont associés à la mention Economie (parcours Economie et informatique) proposée par l'École d'Economie de Toulouse (Toulouse 1).

L'objectif principal de la mention est d'offrir aux étudiants de niveau L2 des compétences multiples autour de l'économie, de l'organisation des entreprises, des systèmes d'information, de l'informatique, de la statistique et des technologies de l'information et de la communication.

Le parcours MIAGE prépare les étudiants aux fondamentaux des méthodes d'ingénierie et à leurs applications dans la construction et les adaptations des systèmes d'information. Ce parcours, qui est aussi ouvert à des étudiants ayant un DUT ou un BTS, leur offre également un premier contact avec le monde professionnel à l'occasion d'un stage obligatoire de 22 semaines. Il permet de s'orienter vers différents types de masters qui ont pour finalité l'encadrement dans l'informatique des organisations. Le parcours MIAGE est co-habilité par les deux universités Toulouse 1 et Toulouse 3.

Le parcours Economie et informatique propose un enseignement poussé en statistique et en informatique, s'appuyant sur les fondamentaux d'économie et de mathématiques. Il prépare les étudiants au recueil, au traitement et à l'analyse des données, ainsi qu'à la simulation, pour l'aide à la décision sur des problématiques économiques. Là encore, de nombreux masters, dont le master Informatique des organisations leurs sont ouverts. Il est à noter que ce parcours est nouveau.

Avis condensé

- Avis global :

Les parcours de cette mention offrent une formation de qualité, où l'insertion professionnelle des étudiants paraît constituer une priorité, même si la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master.

Le parcours MIAGE, dont le renouvellement est demandé, était déjà présent dans chacune des deux universités Toulouse 1 et Toulouse 3. Ces universités ont donc fusionné ces deux formations en une seule. Cette formation, reconnue au niveau national, offre des connaissances cohérentes, ainsi qu'un premier contact important avec le monde professionnel : un stage de 22 semaines y est obligatoire. Les débouchés en master, et en particulier dans le master Informatique des organisations, sont naturels.



Le parcours Economie et informatique est une création. Porté par l'Université Toulouse 1, il doit répondre aux besoins croissants en cadres ayant des connaissances solides en économie, en statistique appliquée, et en informatique. Là encore, les débouchés en master sont riches. Il est à noter que l'ouverture internationale de ce parcours est importante (il a le soutien des directions de plusieurs formations européennes qui sont prêtes à mettre en place des échanges d'étudiants).

Toutefois, le rapprochement de ces deux parcours au sein d'une même mention devrait être mieux argumenté. La relation entre les deux parcours en termes de compétences est claire : compétences communes autour des technologies de l'information / informatique. Cependant, les parcours apparaissent fonctionner de façon totalement autonome, avec une structure de pilotage spécifique, des équipes pédagogiques et des enseignements spécifiques...

● Points forts :

- La reconnaissance de la formation MIAGE au niveau national et local constitue un point fort important.
- En général, les débouchés offerts par cette mention tant au point de vue professionnel qu'en termes de poursuite d'études en master sont nombreux et cohérents, et les compétences acquises sont clairement identifiées.
- La qualité de l'équipe pédagogique est à souligner. Le contenu et l'organisation des enseignements sont cohérents par rapport à l'objectif pédagogique de chaque parcours.
- Une procédure d'évaluation des enseignements est systématiquement mise en oeuvre.

● Points faibles :

- Le manque de justification du rapprochement des deux parcours représente le principal point faible de cette mention.
- Au niveau du pilotage de la licence, il n'existe pas de responsable pour la mention assurant la coordination entre les responsables de parcours.
- Par ailleurs, les équipes pédagogiques des 2 parcours sont distinctes (seuls 2 enseignants sont communs aux 2 parcours), et il n'existe pas de mutualisation de certains enseignements.
- L'aspect « connaissance de l'entreprise » pourrait être approfondi dans le parcours Economie informatique, compte tenu des objectifs annoncés pour cette formation. Ce domaine n'est abordé que succinctement à travers l'UE « Economie de l'entreprise ».
- Pour le parcours Economie informatique, le dispositif d'accompagnement des étudiants pourra à l'avenir être amélioré.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

La principale recommandation est relative à la cohérence d'un rapprochement des deux parcours MIAGE et Economie informatique au sein d'une même mention. Les arguments ayant conduit à la création de cette mention commune devrait clairement être présentés dans le dossier.

Par ailleurs, il serait intéressant de mettre en place un service de suivi des étudiants (diplômés et non diplômés) de l'Université.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage au niveau de chaque parcours est bien structuré. Toutefois, il n'existe visiblement pas de responsable pour la mention assurant la coordination entre les responsables de parcours. Cette absence de



coordination, ainsi que la constitution de deux équipes pédagogiques distinctes, soulèvent la question de la pertinence d'une mise en commun des parcours au sein d'une même mention.

La connaissance et le suivi de la population étudiante mériteraient d'être approfondis.

2 • Projet pédagogique :

Les objectifs pédagogiques sont clairs, et le contenu et l'organisation des enseignements sont cohérents avec ces objectifs. Les compétences offertes par le diplôme sont également clairement identifiées. Il y a un souci notable d'accorder une place importante aux enseignements en travaux dirigés ou en travaux pratiques, et d'amener les étudiants à rencontrer des professionnels, au travers de projets ou de stages.

Le projet pédagogique est donc de qualité pour chacun des parcours, mais le rapprochement de ces projets n'est pas clairement explicité.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Pour le parcours MIAGE, la volonté d'accompagnement des étudiants, *via* des enseignements de mise à niveau ou l'aide à l'élaboration du projet professionnel est tangible. Cet accompagnement n'est pas formalisé pour le parcours Economie- informatique et devrait être enrichi.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'articulation des parcours par rapport à l'offre de masters est tout à fait cohérente.

Pour le parcours Informatique des organisations, les besoins de cadres ayant acquis une triple compétence (économie+statistique+informatique) sont importants au niveau master. Là encore, les poursuites d'études en master (master d'informatique des organisations, d'informatique, ou d'économie) sont naturelles. Des poursuites d'études à l'étranger (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Espagne) sont tout à fait possibles pour ce parcours.

En MIAGE, le stage professionnalisant de 22 semaines affiche une volonté claire d'insertion professionnelle. Le stage n'est pas obligatoire dans le parcours Economie-informatique, ce qui mériterait d'être justifié.

Pour le parcours MIAGE, 95 % des étudiants poursuivent leurs études en master, l'insertion professionnelle est donc très rare. Des statistiques concernant le devenir des sortants non diplômés devraient être fournies à l'avenir.